

Rapport d'activité

Mandature 06-2020 - 05-2021

Bilan moral	3
Une activité associative intense	3
Une association de plus en plus visible et reconnue	4
Une gouvernance associative en évolution	5
Quel sens pour l'action associative de Designers Éthiques	6
Bilan financier	7
Bilan de l'année 2020	7
Bilan de la mandature juin 2020 - mai 2021	8
Activités de l'association	9
Activité de recherche	9
Attention, design de persuasif et captologie	9
Design systémique	10
Eco-conception numérique	10
Intersectionnalité	11
Ethique numérique et design	11
Livre sur le design éthique	11
Veille collaborative	12
Activité événementielle	12
Ethics by design 2020	12
Autres événements organisés par l'association (hors antennes)	13
Événements auxquels l'association a participé	14
Antennes locales	14
Paris	14
Rennes	14
Lyon	16
Activité de formation	17
Formation initiale	17
Formation continue	17
Projets	18
Peertube	18
Questions d'Asso	19

Designers Éthiques, association loi 1901

16 rue Saint-Ferdinand - 75017 Paris

hello@designersethiques.org

SIRET : 829 948 223 00013 - APE : 9499Z

Communication et relations publiques	19
Evolution de la base de communication de l'association	19
Evolution des partenaires et mécènes	20

Rapport rédigé par Karl Pineau, Mellie La Roque, Sabine Zadrozynski, Lucie Cassisa, Clémence Piteau, Léopoldine Mennessier, Dominique Karadjian, Nicolas Borri et Anne Nicole.

Bilan moral

La mandature qui s'achève pour l'association aura couvert la période de juin 2020 à mai 2021. Nous présentons ici le bilan moral de cette mandature, marquée évidemment par la crise liée au Coronavirus, et donc à l'impossibilité durant l'année 2020 et le premier semestre 2021 (date à laquelle s'achève la mandature) de proposer des réunions physiques aux membres de la communauté de l'association.

Une activité associative intense

Le premier élément qui marque cette année 2021 se trouve être l'activité intense de l'association, malgré le COVID. En l'espace d'une année, nous avons :

- [Organisé une édition de Ethics by design](#), réunissant 1.300 professionnels du numérique pendant une semaine ;
- [Lancé une plateforme Peertube](#) regroupant toutes les vidéos de nos conférences, en libre accès ;
- Organisé une petite dizaine d'ateliers, de conférences et de formations sur des sujets aussi variés que le design systémique, l'intersectionnalité, le design persuasif ;
- [Publié une matrice d'analyse du design persuasif](#) pour les designers ;
- [Publié un guide d'éco-conception numérique](#) pour les designers ;
- [Publié 5 veilles collaboratives](#) sur divers sujets d'actualité en design ;
- [Publié les interviews d'une dizaine de penseurs et d'acteurs](#) du design numérique ;
- Avons donné plus d'une centaine d'heures de cours dans une petite dizaine d'écoles supérieures et d'universités pour former à ces enjeux ;
- Rédigé deux articles de recherche académique ;
- [Lancé un podcast sur la vie des associations](#) ;

Nous pouvons noter que cette activité a évolué par rapport aux mandatures précédentes, puisque l'association s'est focalisée sur la production de livrables, quand une grande part des années précédentes était dédiée à la participation à des événements tiers. Ainsi, la majeure partie des actions menées par l'association a débouché en 2020 sur des publications ouvertes et accessibles à tou·tes.

Qui plus est, l'association s'est ouverte à de nouvelles thématiques, que ce soit à travers Ethics by design (la question de la formation en design) ou des groupes de recherche et de travail qui se sont formés au sein de l'association sur de nouveaux sujets : l'éco-conception ou l'intersectionnalité. Plus que jamais, l'association apparaît donc être un cadre, un outil de recherche sur la responsabilité numérique en design dont peuvent se saisir des professionnels du secteur.

Cette activité et cette ouverture de l'association se retrouvent dans l'implication de ses bénévoles, dont le nombre de participants actifs a très largement crû durant la mandature. Il est ainsi passé d'une petite dizaine de personnes à la fin de la mandature précédente à une vingtaine de membres très actifs (impliqués dans la direction de projets associatifs) plus de nombreuses aides ponctuelles de bénévoles. Au total, nous avons comptabilisé mille heures de bénévolat fiscalement admissibles pour l'année 2020, mais le nombre d'heures de bénévolat consacré par les membres se situe en réalité probablement entre le double et le triple, entre deux et trois milles heures de bénévolat sur l'année. Cela représente entre un et deux équivalents temps plein consacrés à l'association.

Une association de plus en plus visible et reconnue

Conséquence attendue, mais bienvenue, de cette augmentation de l'activité associative, l'association est également de plus en plus visible mais surtout de plus en plus reconnue.

Au plan de la visibilité, nous avons multiplié les audiences de nombre de nos supports de communication, à commencer par LinkedIn - réseau des professionnels par essence - qui a été multiplié par 25 en un an (de 300 à 7 500 followers). Il est probable que ce gain de visibilité soit un mix entre une production accentuée de contenus, une communication croissante de l'association (nous systématisons dorénavant la communication sur ce que nous produisons) et une appétence de plus en plus forte des professionnels de la conception pour nos sujets.

Mais surtout, l'association semble de plus en plus reconnue comme acteur incontournable des enjeux de responsabilité numérique. Nous l'identifions à travers le nombre croissant de mentions faites à nos travaux.

Une gouvernance associative en évolution

La mandature qui s'achève s'ouvrait en juin 2020 avec une évolution conséquente dans la gouvernance de l'association : l'instauration d'un Conseil d'Administration. L'association qui était auparavant pilotée par les seuls deux ou trois membres du Bureau est à présent gérée par un collectif d'une dizaine de personnes.

Un an après sa création, nous en dressons un premier bilan d'étape positif. En effet, ce Conseil a permis aux membres actifs de l'association de se regrouper et de s'approprier progressivement les enjeux et les défis de l'association. Le Conseil permet également de décentraliser la gestion auparavant très parisienne de l'association (puisque la moitié de ses membres n'est pas parisienne).

Notre volonté reste de renforcer ce Conseil afin qu'il gagne en stabilité et en légitimité au sein de l'association. En effet, une année est un temps relativement court pour installer une nouvelle instance de ce type, et de nombreuses fonctions de direction sont toujours gérées par le Bureau de l'association. Le rôle de ce Conseil sera d'ailleurs à stabiliser pendant la mandature à venir, qui va voir l'organisation d'une nouvelle édition d'Ethics by design (même si l'édition aura lieu à la mandature suivante). Ce sera donc la première fois que tous les dirigeants de l'association ne seront pas organisateurs de premier plan de l'événement majeur de la vie de l'association. Définir précisément les rôles et responsabilités de chaque groupe au sein de l'association sera donc un enjeu de la mandature à venir.

Cela sera d'autant plus le cas que l'association souhaite professionnaliser une partie de l'action associative. Il s'agit ici de permettre à des membres de l'association qui le souhaitent de travailler de façon rémunérée sur des projets menés par l'association. Nous faisons en effet le constat que l'action de l'association se développe de plus en plus dans des domaines très professionnels : organisation et logistique événementielle, R&D dans les domaines du numérique, production audio-visuel. Si les finalités de ces actions restent parfaitement compatibles avec les valeurs et objectifs de l'association (pour ne pas dire qu'elles les renforcent), elles sont cependant de moins en moins compatibles avec une activité exercée à titre totalement bénévole.

L'objectif de la mandature à venir - et que nous avons préparé pendant la mandature qui s'achève - est donc de permettre aux membres qui le souhaitent d'être rémunérés pour des actions associatives qui peuvent difficilement être exercées dans un strict cadre bénévole. Mettre en œuvre cet objectif s'appuie notamment sur une évolution du budget de l'association, qui devrait être renforcé en 2021 par une subvention de la Caisse des Dépôts et qui permettra précisément de rémunérer certaines missions menées pour le compte de l'association.

Quel sens pour l'action associative de Designers Éthiques

Dans le rapport moral de la mandature passée, nous concluons déjà en posant cette question du sens de l'action de notre association : que fait Designers Éthiques ? Nous répondions alors à cette question en définissant l'association comme une structure de recherche-action autour de la responsabilité numérique.

La mandature qui s'achève, et les enjeux soulevés par notre volonté de professionnaliser une partie de l'action de l'association, nous a permis d'approfondir cette définition du sens de l'action de l'association. Nous établissons ainsi que nous produisons notre action de recherche-action autour de quatre axes de travail :

- **Axe 1 : Recherche sur la conception responsable**

Nous participons activement à la définition des enjeux de la responsabilité dans le monde de la conception en menant sur ce sujet une activité de recherche. Celle-ci est structurée en programmes thématiques. Au quotidien, cette activité est menée de manière conjointe par des chercheurs et des professionnels du design.

- **Axe 2 : Formation à de la conception responsable**

Former les professionnels et futurs professionnels de la conception numérique est l'un des objectifs majeurs de l'association. Pour faire advenir de nouvelles pratiques, il est indispensable de posséder les bonnes clés de compréhension et d'analyse. C'est ce que nous nous efforçons de leur apporter.

- **Axe 3 : Événements de sensibilisation à la conception responsable**

Former les professionnels et futurs professionnels de la conception numérique est l'un des objectifs majeurs de l'association. Pour faire advenir de nouvelles pratiques, il est

indispensable de posséder les bonnes clés de compréhension et d'analyse. C'est ce que nous nous efforçons de leur apporter.

- **Axe 4 : POCs autour de la conception responsable**

Dans le but de matérialiser ses programmes de recherche, l'association développe des preuves de concept (POCs) autour de la conception responsable. Il s'agit ici de montrer des voies possibles d'innovation responsable aux acteurs de la conception.

Bilan financier

Bilan de l'année 2020

Les comptes de Designers Éthiques sont clôturés au 31 décembre de chaque année. Nous présentons donc ici les résultats de l'année 2020, vérifiés par notre expert comptable FinaCOOP.

Pour l'année 2020, les principales données à retenir sont :

- Total du bilan : 17 280 €
- Produits d'exploitation : 40 573 €
- Résultat net comptable : 15 309 €

Le principal élément financier de l'année 2020 est Ethics by design, qui représente environ 39 000€ de produits d'exploitation (dont 20 000€ de vente de service - billetterie et 14 000€ de mécénat). Le reste des produits d'exploitation provient :

- des cotisations des membres (1.4000€) ;
- de vente de services hors Ethics by design (5.000€)

La quasi intégralité des dépenses de l'association pour l'année 2020 sont liées à :

- Ethics by design 2020 (23 000€)
- Frais de gestion de l'association (environ 2 000€)

Nous avons présenté le détail du modèle économique de Ethics by design sur le blog de l'événement : <https://2020.ethicsbydesign.fr/blog-post/retour-dexperience-modele-economique>.

Notons enfin que le bénévolat des membres de l'association représente sur l'année 2020 14 000€.

Bilan de la mandature juin 2020 - mai 2021

Afin de coller à la mandature qui s'achève, nous présentons à présent des résultats financiers pas encore validés par notre expert comptable.

Au 1er mai 2021, le résultat financier de l'association se répartit comme suit :

- Cotisations & dons des adhérents : 2 230€ & 150€
- Mécénat (Ethics by design 2020) : 14 000€
- Mécénat (hors Ethics by design) : 15 000€
- Vente de services (hors Ethics by design 2020) : 20 000€
- Vente de services (Ethics by design 2020) : 5 000€

Les recettes de la mandature s'élèvent ainsi à 56 380€.

Il est à noter que moins de 45% de notre budget provient de sources considérées comme lucratives, ce qui constitue une évolution notable du budget de l'association par rapport à la mandature précédente où la part lucrative dépassait les 70%. Les perspectives pour la mandature à venir sont ainsi de tenir les 30% de recettes lucratives.

Au plan des dépenses, le résultat financier de l'association se répartit comme suit :

- Ethics by design 2020 : 23 150€¹
- Questions d'Asso : 1 740€
- Frais de structure (comptabilité, assurance, banque) : 2 122,9€
- Autres événements : 505,4€
- Autres frais (Trint, dons) : 240€

Les dépenses de la mandature s'élèvent à 27 758€.

La mandature s'achève donc avec un équilibre financier positif de 28 622€.

¹ Voir les dépenses détaillées : <https://2020.ethicsbydesign.fr/blog-post/retour-dexperience-modele-economique>

Si l'on soustrait à l'équilibre financier les dépenses d'ores et déjà engagées sur des projets, la mandature s'achève sur un bénéfice de 14 660€.

Activités de l'association

Activité de recherche

Attention, design de persuasif et captologie

<https://attention.designersethiques.org>

La mandature 2020-2021 a été l'occasion de reprendre les travaux de ce programme de recherche de manière approfondie. En effet, à partir de mai 2020, Aurélia Fabre a rejoint l'association dans le cadre de son projet de fin d'étude de l'école de Condé. Elle a réalisé avec Karl une matrice d'analyse du design persuasif, dont l'objectif est de permettre de noter la persuasion et la captologie sur des services numériques. [Cette matrice a été publiée dans sa version V1 à partir de la rentrée 2020.](#)

À partir de ce travail, Karl et Aurélia ont rédigé un article de recherche, qui a été validé par le système de la revue par les pairs et qui doit être [publié dans la revue I2D](#) dans le courant du second semestre 2021. Cet article constituera le premier article académique publié sous le rattachement de l'association, permettant de l'ancrer définitivement dans une démarche de recherche.

L'objectif initial du projet porté par Aurélia était de concevoir un plugin permettant de noter la persuasion d'un service numérique et d'afficher cette note aux utilisateurs du plugin. L'utilisateur aurait ainsi conscience du niveau de captologie du service sur lequel il se trouve. Malheureusement, l'association n'a pas encore trouvé les financements nécessaires pour le développement de ce projet.

Mais dans le même temps, un groupe de travail s'est constitué à partir du mois de janvier 2021 pour avancer vers une version utilisable de la matrice. Le constat dressé est que la matrice est peu utilisable pour le moment car trop complexe et technique. Son architecture de l'information est également à revoir. Un travail régulier (une réunion d'une heure par semaine) s'est donc engagé

Designers Éthiques, association loi 1901

16 rue Saint-Ferdinand - 75017 Paris

hello@designersethiques.org

SIRET : 829 948 223 00013 - APE : 9499Z

depuis plusieurs mois pour avancer vers une V2 de la matrice, qui permettra de concevoir les interfaces du plugin décrit ci-dessus. Font actuellement partie de ce groupe de travail : Anne-Sophie Tranchet, Aurélia Fabre, Léopoldine Mennessier, Chloé Turquois et Karl Pineau.

Design systémique

L'association a poursuivi ses travaux sur le design systémique en 2020, notamment dans le cadre d'un projet de recherche développé avec l'agence Frog Design et le département de l'Isère, autour du projet Isère ADOM. Le projet a permis de tester en conditions réelles la matrice développée par Mellie La Roque. Ce test a fait l'objet d'un article scientifique soumis à une revue académique en mars 2021.

Eco-conception numérique

<https://eco-conception.designersethiques.org>

En janvier 2021, Aurélie Baton et Anne Faubry ont contacté le Conseil d'Administration de l'association pour publier au sein du collectif le guide d'éco-conception numérique qu'elles rédigeaient alors. La question du lien entre écologie et design est depuis Ethics by design 2020 un axe de réflexion important pour l'association, qui n'avait cependant pas encore trouvé de façon de l'aborder qui ne fasse pas doublon avec ce qui peut exister comme ressource par ailleurs.

Le guide d'Aurélie et d'Anne s'inscrit ainsi parfaitement dans le volonté de l'association de produire des ressources pour les designers professionnels en partant des enjeux actuels de la responsabilité.

Le guide a été publié en mars 2021, à l'occasion d'un webinaire de lancement réunissant 500 personnes (pour 750 inscrits). La soirée a également été l'occasion d'un échange avec Frédéric Bordage et Richard Hanna. Le nombre de participants démontre clairement qu'il existe une attente autour de ce sujet dans la communauté des designers, et plus globalement des concepteurs numériques. Le succès du guide semble lié notamment à son aspect pratique, qui nous est ressorti des retours que nous avons reçus : si le constat semble largement établi, la problématique est maintenant de savoir ce que l'on peut faire concrètement.

Designers Éthiques, association loi 1901

16 rue Saint-Ferdinand - 75017 Paris

hello@designersethiques.org

SIRET : 829 948 223 00013 - APE : 9499Z

Les ressources sont accessibles :

- [Le guide d'éco-conception](#) ;
- [Le webinaire de lancement](#).

Suite à la publication du guide, une communauté s'est constituée sur Slack pour le faire évoluer. Deux chantiers ont ainsi été lancés : la traduction du guide en anglais et l'avancée vers une V2 du guide qui a pour objectif d'intégrer de nouveaux aspects / bonnes pratiques, et de l'élargir à d'autres champs du design numérique comme la direction artistique.

Intersectionnalité

Début 2021, un groupe de travail interne à l'association s'est mis en place pour travailler sur le sujet de l'intersectionnalité. Les travaux du groupe ont été coordonnés par Dominique Karadjian. Ils ont donné lieu à l'écriture d'une [veille collaborative](#) ainsi qu'à la [tenue d'un café-débat](#) entre les membres du groupe.

Ethique numérique et design

Nous regroupons dans ce programme de recherche les différents projets que nous portons ayant une visée plus réflexive et globale sur l'éthique, le numérique et le design.

Livre sur le design éthique

<https://livre-ethique-numerique.designersethiques.org>

Après avoir mis ce projet en pause pendant plusieurs mois, en raison d'un manque de temps, la rédaction de ce livre a repris. Le projet est porté par Jérémie Poiroux, avec Karl Pineau. Y ont également contribué ces derniers mois : Thomas Parisot, Chloé Turquois, Julien Bouliéris, Léopoldine Mennessier ainsi que Flora Brochier.

Ce livre a pour vocation d'être un essai sur la place des designers numériques dans les entreprises qui les emploient. Il s'agit d'y opérer une synthèse des réflexions opérées jusqu'à aujourd'hui dans le cadre de l'association et d'en sortir un essai sous la forme d'un manifeste, retranscrivant la position de ses auteurs plus que de l'association.

Designers Éthiques, association loi 1901

16 rue Saint-Ferdinand - 75017 Paris

hello@designersethiques.org

SIRET : 829 948 223 00013 - APE : 9499Z

Le travail repris à partir de novembre 2021 a permis de produire :

- [Un résumé exécutif du livre](#), base de la future rédaction, ouvert à contributions ;
- [La publication d'une dizaine d'interviews](#) de penseurs et d'acteurs du numérique, interviews réalisées en 2018 et 2019 mais qui n'avaient pas pu être publiées auparavant.

Veille collaborative

<https://veille.designersethiques.org>

La fin de l'année 2020 a été marquée par le retour de notre veille collaborative, initiée par Anne Nicole juste avant le confinement de 2020. Entre novembre 2020 et avril 2021, quatre nouvelles veilles collaboratives ont été publiées :

- [Novembre 2020 : Eco-conception, rédaction en chef : Aurélie Baton](#) ;
- [Décembre 2020 : Intersectionnalité, rédaction en chef : Gaétan Pautler](#) ;
- [Février 2021 : Automatisation & design, rédaction en chef : Kevin Richard et Dominique Karadjian](#) ;
- Avril 2021 :

Ces veilles collaboratives sont ainsi l'occasion de donner la main, et la parole, à des membres de la communauté de Designers Éthiques. Ils assurent la rédaction en chef des éditions en partant des échanges du slack de la communauté.

Activité événementielle

Ethics by design 2020

<https://2020.ethicsbydesign.fr>

L'événement majeur de la vie de l'association pour la mandature 2020-2021 aura été Ethics by design, qui s'est déroulé du 28 septembre au 2 octobre 2020 en format en ligne. L'événement a rassemblé 1.300 professionnels du numérique sensibilisés aux enjeux de la responsabilité numérique.

Designers Éthiques, association loi 1901

16 rue Saint-Ferdinand - 75017 Paris

hello@designersethiques.org

SIRET : 829 948 223 00013 - APE : 9499Z

L'équipe en charge de l'événement (Karl Pineau, Mellie La Roque, Dominique Karadjian, Raphaël Yharrassarry, Marie-Cécile Godwin Paccard, Nicolas Borri) a déjà [réalisé un retour complet de l'événement sur le blog de ce dernier](#) pour évoquer aussi bien les enjeux d'organisation et financier de cette édition particulière, puisque organisée en plein COVID.

Sur le fond, l'événement a été l'occasion d'aborder plus en détail les points restés en suspens de l'édition 2018, notamment autour des enjeux économiques de la conception responsable. Au plan des domaines spécifiques, c'est notamment les enjeux écologiques qui ont été au cœur de l'édition, avec une keynote très appréciée d'Agnès Crépet et d'Alix Dodu sur l'exemple de Fairphone.

L'événement est un succès pour l'association, il a non seulement dégagé un bénéfice d'environ 11.000€, mais également augmenté le nombre de personnes touchées par les projets de l'association (puisque le nombre de participants entre l'édition 2018 et l'édition 2020 a été multiplié par 5). En ce sens, l'événement conserve son rôle moteur dans l'agrégation de la communauté à échéance régulière, permettant de fédérer les adhérents autour des autres projets de l'association.

Autres événements organisés par l'association (hors antennes)

Café-débat intersectionnalité & design - 27/02 - 45 participants

Le café débat, mentionné plus haut, s'est tenu en présence d'une quarantaine de participants. Il a donné lieu à des présentations de Saniya Alsaadi et Gladys Diandoki, puis à une discussion entre les participants.

[Replay accessible sur Peertube](#)

Webinaire éco-conception - 11/03 - 500 participants

Nous le mentionnions plus haut, le 11 mars 2021, nous avons organisé un webinaire pour le lancement de notre guide éco-conception. Le webinaire a réuni 500 personnes, pour écouter Anne Faubry, Aurélie Baton, Richard Hanna et Frédéric Bordage discuter des enjeux d'éco-conception.

[Replay accessible sur Peertube](#)

Événements auxquels l'association a participé

Festival Les Journées de l'économie autrement - 29/11/2020 - 60 participants

Karl Pineau est intervenu au nom de l'association lors des Journées de l'économie autrement, organisées par Alternatives économiques. Il s'agissait d'une participation à une table-ronde sur les enjeux de l'éco-conception, avec Eric Vidalenc.

Où en est l'UX design en France en 2021 - 18/02/2021 - 450 participants

Karl Pineau est intervenu au nom de l'association lors d'un webinaire "Où en est l'UX design en France en 2021", organisé par Olivier Sauvage, avec la participation de Marine Boudeau (Design.gouv, DINUM), Amélie Boucher et Florette Eymenier (école Le Chiffre). Le webinaire a rassemblé 450 personnes.

Antennes locales

Paris

En raison de la crise sanitaire, aucun événement n'a été organisé en présentiel lors de cette mandature. Les membres de l'antenne ont cependant contribué à l'organisation d'événements transverses tels que Ethics by design 2020 et le groupe sur le design intersectionnel.

Rennes

Rencontres :

- Apéro mensuels lancés (puis suspendus) au mois de septembre 2020

Ateliers :

- Atelier "Votre projet passe t-il à l'éthico test ?" pour sensibiliser sur la question de l'éthique, à la Cantine Numérique de Nantes dans le cadre du mois du design : le 17.07.2020
- Atelier "Votre projet passe t-il à l'éthico test ?" pour sensibiliser sur la question de l'éthique, à Brest le 24.09 pour la Design Week

Designers Éthiques, association loi 1901

16 rue Saint-Ferdinand - 75017 Paris

hello@designersethiques.org

SIRET : 829 948 223 00013 - APE : 9499Z

- Ateliers "Ethico Test" à Nantes dans le cadre de Tech for good : Le 25.09.2020 <https://www.lacantine.co/les-evenements/tech-for-good/> ou le lien padlet du CR
- Mois de l'innovation publique à la Région Bretagne: Le 17.11.2020 atelier de 1/2 journée auprès des agents sur le thème de la conception éthique responsable dans le domaine publique
- DataMix 2 pour sensibiliser à la conception éthique (Rennes Métropole) : Du 30.11 au 3.12 décembre 2020. Les Designers Éthiques ont été sollicités lors de la préparation et de l'animation de l'événement qui a eu lieu en distanciel sur 3 jours
- Candidature au budget participatif de Rennes avec le projet Cassiopée
- Animation d'un workshop d'une journée sur le thème de la conception éthique auprès de 15 étudiants de l'Enib (école d'ingénieurs à Brest) le 2.02.2021
- Atelier "Ethico Test" animé à l'UCO Nantes : Le 26.04.2021 Atelier en deux temps auprès des étudiants de licence

Formations :

- Cours dispensés à l'UCO de Vannes : Les 9 modules (soit 18h de cours) ont été rédigés par Nicolas Borri, Sabine Zadrozynski et Lucie Cassisa et animés par Sabine et Lucie entre les mois de janvier et mai 2021. L'évaluation finale est prévue pour le 29.04.

En projet :

- Sollicitation par l'association Bug autour de la sobriété numérique (et la 5G), en attente d'en savoir plus, et pour intervenir lors du Muséocube (cycles d'ateliers avec les Champs Libres Rennes) : en attente
- Workshop Dyspraxie: On imagine un événement fin 2021 en organisant un workshop miniature sur le sujet pour tester et valider le format.
- Candidature au budget participatif de Rennes
- Atelier "Fresque du climat" en septembre (Facilité par Eugénie). Semaine de l'environnement avec des ateliers, des mini-conférences à la Cordée Rennes (à définir)
- Atelier de co-conception pour imaginer un modèle simple (type matrice d'externalité) afin d'étudier l'impact sur la biodiversité des aménagements ou autres projets, et le template d'une fiche d'analyse de vie d'un matériaux en lien avec la diversité co-animé par un écologue

A Rennes, comme dans les autres antennes, les actions en présentiel se sont espacées puis arrêtées depuis le 23.11.20.

Lyon

Les projets de l'antenne Lyonnaise se portent majoritairement autour de l'animation et de la création de la communauté lyonnaise.

Actions pour la communauté :

- Mise en place des cafés/thés toutes les deux semaines, le vendredi à partir de 11h30. Nous apprenons à nous connaître, à savoir ce que nous souhaiterions mener comme projet pour l'antenne Lyonnaise, nos centres d'intérêts autour de l'éthique.
- Mise en place d'un Trello pour suivre les projets, rédaction régulière des CR des réunions de l'antenne.

Projets passés :

- Un talk a été donné le 21/10/2020 à distance sur le thème de la perte de la maîtrise de soi face aux outils numériques : "Allez ce soir on casse nos téléphones", par Clémence Piteau. Suivi par un atelier sur la cartographie des pathologies de l'attention.

Projet en cours :

- Rédaction d'un questionnaire à destination des adhérents lyonnais pour recueillir leurs attentes et besoins.
- Des discussions avec l'école des Gobelins d'Annecy ont été amorcées par Léopoldine Mennessier pour créer un partenariat.
- Rédaction des statuts, règlement intérieur et convention d'association de l'antenne Lyonnaise pour l'officialiser cette année.

Futurs projets :

- Nous souhaiterions mettre en place un atelier avec les personnes intéressées pour définir ensemble l'orientation et les valeurs que nous voudrions donner à l'antenne Lyonnaise.

- Nous avons pour objectifs de mettre en place des rencontres physiques lorsque ce sera de nouveau possible dans des lieux comme par exemple le [Café Joyeux](#) à Lyon.
- Marlène Thiers a proposé de réaliser un atelier format Fresque du Climat pour de l'éco-conception.
- Nous souhaiterions nous mettre en relation avec certaines écoles Lyonnaises ou aux alentours, pour proposer des activités/ateliers autour des sujets éthiques. Pour ça nous avons le contact de l'école d'Eden School.

Activité de formation

Formation initiale

Au cours de la mandature qui s'achève, le volet formation de l'association s'est largement développé puisque plusieurs membres de l'association ont commencé à y participer, multipliant le nombre d'heures de formation effectuées par l'association.

Au total, plus de 70 heures de cours en formation initiale ont été dispensées par l'association, strictement dans son cadre, auxquelles on peut ajouter une trentaine d'heures dispensée dans un cadre administratif plus éloigné de l'association mais pour traiter d'enjeux similaires.

Ce volet de formation initiale de l'association reste ainsi une partie intégrante de son activité, en lien fort avec la dimension de recherche de l'association.

Liste des formations menées :

- 2020 - Masterclass Design et éthique - Gobelins Annecy - 6h - Mellie La Roque
- 2021 - Cours "Approches responsables de la conception numérique" - Ecole HETIC - 23h - Karl Pineau
- 2021 - Intervention design éthique - Care Design Lab Nantes Atlantique - 4h - Karl Pineau
- 2021 - Cours "Éthique et déontologie du numérique" - UCO Angers - 18h - Nicolas Borri
- 2021 - Cours "Éthique et déontologie du numérique" - UCO Vannes - 18h - Sabine Zadrozynski et Lucie Cassisa
- 2021 - Intervention "Design et éthique" - Ecole de design Nantes Atlantique - 3h - Nicolas Borri

Designers Éthiques, association loi 1901

16 rue Saint-Ferdinand - 75017 Paris

hello@designersethiques.org

SIRET : 829 948 223 00013 - APE : 9499Z

Formation continue

Au plan de la formation continue, la mandature s'est évidemment déroulée dans le contexte particulier de la crise sanitaire prolongée. Les interventions ont ainsi été plus ponctuelles. Cette modification a cependant comme conséquence positive de participer au rééquilibrage du budget de l'association en faveur des gains liés à l'intérêt général.

Dans le détail, nous constatons surtout une baisse des interventions de l'association auprès d'acteurs du monde associatif et événementiel (en lien avec le COVID donc), mais pas nécessairement une baisse des interventions auprès d'acteurs économiques.

La formation professionnelle étant indéniablement un axe majeur du rôle et de l'objet de l'association, elle est amenée à se développer lors des mandatures à venir.

Liste des formations menées :

- 2020 - Formation approche systémique - Le Laptop - Mellie La Roque
- 2020 - Formation design persuasif - DSI ENEDIS - Karl Pineau

Projets

Peertube

<https://peertube.designersethiques.org>

L'année 2020 et plus particulièrement l'événement Ethics by design ont été l'occasion pour l'association d'avancer sur l'indépendance aux géants du numérique, notamment au plan de l'hébergement de ses vidéos. Ainsi, l'association a déployé à l'été 2020 une instance Peertube en remplacement de son compte Vimeo.

À ce jour, l'instance accueille 63 vidéos de conférences ou capsules produites par l'association depuis 2017.

Designers Éthiques, association loi 1901

16 rue Saint-Ferdinand - 75017 Paris

hello@designersethiques.org

SIRET : 829 948 223 00013 - APE : 9499Z

Les retours de la communauté semblent positifs, et la visibilité de nos vidéos - par rapport à l'ancienne situation de Vimeo - semble équivalente voire supérieure. Néanmoins, il reste certain que nos productions restent moins visibles sur Peertube qu'elles ne le seraient sur Youtube.

Enfin, au plan financier, il s'avère que cette instance coûte indéniablement plus chère à l'association qu'un compte Vimeo pro ou une autre forme d'hébergement. Pour le moment, nous ne savons pas dire précisément quel est le coût unitaire annuel de l'instance (en raison de la juxtaposition des contrats avec OVH liés à l'augmentation rapide du besoin de stockage). En ce qui concerne la mandature qui s'achève, le coût de l'instance est néanmoins d'environ 700€.

Questions d'Asso

<https://questions-asso.com>

Enfin, à la fin de l'année 2020, l'association s'est également engagée dans un projet de podcast visant à valoriser le travail interne effectué autour des problématiques associatives qu'elle se pose. Ainsi, ce projet de podcast vise à explorer les solutions concrètes mises en œuvre par d'autres associations au plan de leur gestion associative, en tenant compte des contraintes réglementaires ou contextuelles.

Ce podcast est porté au sein de l'association par Karl Pineau et Yaël Benayoun (du Mouton Numérique) et devrait être lancé pour son premier épisode d'ici le mois de juin. Le projet est mené en collaboration avec la Maif (qui finance le projet à hauteur de 15.000€), les Parasites (à travers leur société de production Sychrone.tv) et la coopérative d'experts comptables Finacoop.

Communication et relations publiques

Evolution de la base de communication de l'association

L'un des éléments notables de la mandature qui s'achève est la forte augmentation de la base de communication de l'association. De nombreuses personnes ont ainsi rejoint les réseaux de l'association, que ce soit sur les médias sociaux (LinkedIn, Twitter) ou les outils de discussion interne de l'association (Slack).

Designers Éthiques, association loi 1901

16 rue Saint-Ferdinand - 75017 Paris

hello@designersethiques.org

SIRET : 829 948 223 00013 - APE : 9499Z

Le phénomène est particulièrement massif sur le média LinkedIn. Ainsi, en mars 2020, la page LinkedIn de l'association était suivie par 300 personnes. En avril 2021, elle l'était par 7 500 personnes. Soit une augmentation de 2 500% en un an. Les posts partagés par l'association y reçoivent désormais régulièrement plus de 100 réactions.

De façon plus générale, tous les supports de communication de l'association ont connu une forte progression durant la mandature :

- LinkedIn : 300 => 7500
- Twitter : 2200 => 3500
- Slack : 530 => 1500
- Newsletter : 250 => 1500

Par ailleurs, l'association a également ouvert un compte Mastodon en septembre (150 abonnés en avril 2021) et 70 personnes se sont abonnées à ses chaînes Peertube.

Rappelons que l'association ne trace pas les utilisateurs de ses sites (qu'il s'agisse des noms de domaines designersethiques.org, ethicsbydesign.fr ou questions-asso.com). Nous ne sommes donc pas en mesure de fournir des chiffres de fréquentation de nos sites. Mais nous pouvons raisonnablement penser que leur fréquentation a également fortement progressé sur la mandature, notamment grâce à la publication d'un certain nombre de contenus inédits, que nous avons décrits dans les activités de recherche de l'association.

Evolution des partenaires et mécènes

Dans le contexte de l'événement Ethics by design, l'association a eu l'opportunité de développer de nouveaux partenariats et mécénats.

En premier lieu, l'association a eu l'opportunité d'essayer une première expérience de mécénat de compétences, avec l'entreprise OSEDEA qui a pris en charge le développement du site web de l'événement. De la même manière, le lieu de coworking et de formation Le Laptop a accueilli l'événement une semaine durant dans ses locaux. Ces partenariats nous semblent particulièrement efficaces car ils ont permis à l'association de réduire sensiblement le coût de production de

l'événement. Ils nous paraissent donc être une piste de développement pour les prochaines éditions de nos événements.

En second lieu, l'association a pu continuer à compter sur la générosité de mécènes "historiques" (pour peu que 4 années d'existence soit de l'histoire) de l'association, et notamment les agences Backstory et WelcomeMax.

Enfin, l'association a connu en 2020 et en 2021 un changement d'échelle sensible avec l'arrivée de deux nouveaux mécènes, la DINUM et la MAIF, sur des montants de mécénat largement supérieurs à ceux que pouvait attendre l'association auparavant. Ces mécénats ont permis de financer Ethics by design et le podcast Questions d'asso. L'association travaille ainsi à multiplier ces opérations de mécénat qui ne s'avèrent pas plus chronophages ni ne nécessitent plus de contreparties que les mécènes historiques de l'association.

Enfin, l'année 2020 a également permis de reformuler la contribution financière de nos mécènes au plan fiscal. Nous parlions auparavant de "partenaires" et de "sponsors", ce qui induit une contrepartie réelle à l'argent donné. De ce fait, ces sommes sont fiscalement considérées comme de la vente de service, et non des dons. Or, les contributeurs à l'association ne se voient jamais proposer autre chose qu'un simple affichage de logo. Il ne s'agit donc pas de "sponsors" mais bien de "mécénat" au sens fiscal du terme. La prise en compte de cette variation a notamment permis un fort rééquilibrage des prestations et ventes de service dans le bilan comptable de l'association.